

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 15 JUIN 2023 -

DÉCISION N° 23 - 05 - 031

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 26 avril 2023 s'est réuni le jeudi 15 juin 2023 à partir de 14 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusés :

- Georges ZIEGLER (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)

Décision 4 : L'avenant au marché de fourniture de services de communication électronique.

En 2019, le SDIS de la Loire a lancé une consultation ayant pour objet la fourniture des services de communications électroniques.

Attribué après relance en raison de l'absence d'offre régulière au terme de la première mise en concurrence, le lot n° 1 « téléphonie fixe opérationnelle » a été attribué à la société ORANGE.

Le présent avenant est proposé pour modifications des prix du marché inscrits au BPU, joint au présent rapport. En effet, l'augmentation de tarifs sollicitée s'inscrit dans un contexte où l'inflation annuelle dans l'Union européenne a été près de 5 fois plus élevée qu'en 2021.

Le titulaire a subi les conséquences de plusieurs facteurs externes dont l'augmentation considérable du prix de l'énergie, la hausse des prix des équipements et du coût des licences ou encore le fort accroissement des coûts de transport. Malgré des efforts réalisés afin de maîtriser les coûts de l'énergie (objectif de 50% d'électricité renouvelable dans le mix énergétique de l'opérateurs), il est demandé d'accepter une hausse des tarifs allant au-delà des 5% prévus par la clause de sauvegarde, sur la durée totale de l'accord-cadre.

Ce dossier a été examiné par la commission d'appel d'offres réunie le 15 juin 2023.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve l'avenant au marché de fourniture de services de communication électronique, avec la société ORANGE et autorise la Présidente à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Décision adoptée à l'unanimité.

La Présidente du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Darfeuille', written over a horizontal line.

Marianne DARFEUILLE